

CHARTE pour l'association du MCPV

Mission :



Fondée en 1994, l'association vise à valoriser la parentalité en général, et la paternité en particulier, en gardant pour objectif que le bien-être des enfants soit au centre des rôles éducatifs partagés.

Elle est ouverte à tous les parents qui traversent des difficultés ou seraient en recherche d'aide, de soutien et d'informations, comme à toute personne qui souhaiterait s'investir afin d'encourager l'évolution des démarches et des procédures vers une plus grande égalité dans le contexte familial.



Vision :

Communiquer pour Conscientiser. Le MCPV s'efforce de garantir la fonction de relais évolutif visant un traitement plus harmonieux et susceptible de s'inscrire dans notre cadre légal suisse. Qu'il s'agisse de transmission d'informations régulières aux membres de l'association ainsi qu'à des organisations similaires, d'interactions avec les instances et les institutions officielles ou encore par la diffusion ponctuelle dans les réseaux sociaux d'événements touchant au droit de la famille.



Valeurs :

Les fondamentaux du MCPV, permettant l'accomplissement de ses tâches avec efficience, s'articulent autour de posture d'accueil, d'une écoute active dépourvue de tout jugement, de respect et de considération pour tout individu ayant des idées ou des opinions pouvant être divergentes. Nous rassemblons les ressources utiles autour d'une cause commune, d'invitation à l'échange et à l'apport de conseils pour ceux qui le désirent. Nous œuvrons à offrir un encadrement personnalisé dans la confidentialité, la neutralité, et empreint de bienveillance face à tout type d'épreuves rencontrées par des parents limités dans l'accomplissement de leur rôle d'éducation légitime.



Principes d'action :

Prestations opérationnelles

- Site web : base pour orienter vers les services, réseaux sociaux et les événements du MCPV ;
- Permanence téléphonique : numéro d'urgence pour les parents en situations de détresse ;
- Papa-Contact : lieux de rencontres pour soutenir, éclairer et proposer des pistes aidantes ;
- Stand MCPV : présence aux places de marché pour faire connaître l'association et son rôle.

Projets en cours, recherches de fonds

- Mettre en place de nouveaux lieux d'accueil du Papa-Contact dans le canton de Vaud ;
- Acquérir et entretenir un appartement d'urgence dans l'agglomération lausannoise ;
- Étendre la formation continue aux différents animateurs bénévoles de l'association ;
- Promouvoir la mise en place d'un Tribunal de la famille et/ou de procédures alternatives ;
- Proposer un suivi plus professionnalisé pour les dossiers particulièrement compliqués ;
- Informer sur des situations liées à l'enfance par le biais d'événements et de conférences.

CHARTE pour le « Papa Contact » du MCPV



Raison d'être :

Le Papa Contact est un groupe de parole ouvert à tous et sans distinction de genres, qui a été mis sur pied dans le canton du Valais dès 1997.

Il offre un espace d'expression libre, sûre et dans la confidentialité, au regard des questions ou des difficultés auxquelles certains parents pourraient être confrontés.

Se sentir entendu, considéré et reconnu dans l'épreuve sont les 3 piliers fondamentaux des rencontres proposées par le Papa Contact.



Vision :

- Apporter soutien et compréhension aux invités par le biais d'animateurs concernés et sensibles à la problématique familiale ;
- Assurer une gratuité de cette prestation grâce à la présence d'animateurs bénévoles ;
- Décoder et clarifier les situations individuelles dans la limite du temps imparti ;
- Informer et orienter sur la nature des services ou dispositifs existants (*associations, personnes, institutions-organismes, accords*) ;
- Prévenir et rendre attentif quant aux postures ainsi qu'aux comportements susceptibles de détériorer les situations ;
- Encourager et favoriser la suite des démarches dans une logique de médiation ;
- Rappeler que le bien-être et l'organisation du quotidien des enfants doit rester au centre des préoccupations (*idéal de coparentalité*).

Et ensuite...

- Revenir à d'autres rencontres du « Papa Contact » si souhaité (*gratuit et sans limite*) ;
- Possibilité de s'engager et devenir membre afin de soutenir les actions du MCPV ;
- Organiser l'accompagnement par un représentant du MCPV lors d'entretiens à la DGEJ ;
- Appeler la permanence téléphonique pour toute nécessité d'échanges complémentaires ;
- Si besoin, mise en liaison directe avec le comité pour un suivi plus approfondi des dossiers.



Valeurs :

- ✓ Confidentialité des échanges entre tous les intervenants (*animateurs et invités*) ;
- ✓ Partage équitable du temps de parole ;
- ✓ Considération entière et sans jugements vis-à-vis des expériences de vies partagées ;
- ✓ Accueil des ressentis et perceptions, quelle que soit la souffrance liée à leurs réalités ;
- ✓ Action basée sur la vérité, la transparence et l'honnêteté des récits (*limites personnelles*) ;
- ✓ Prudence avec les conseils et les feed-backs accompagnant la rencontre (*responsabilité*) ;
- ✓ Qualité de la prestation grâce à l'appui d'une formation continue pour les animateurs.



Principes d'action :

- **Lausanne**, au siège du MCPV (*Rumine 2*)
=> chaque 2^{ème} lundi du mois (20h⁰⁰-22h⁰⁰) ;
- **Renens**, à la Maison du Peuple (*Crissier 6*)
=> dernier mercredi du mois (20h⁰⁰-22h⁰⁰) ;
- **Monthey**, au Café du Valais (*Gare 63*)
=> chaque 3^{ème} mardi du mois (19h³⁰-21h³⁰) ;
- **Yverdon**, au Capucin (*Pierre-de-Savoie 51b*)
=> chaque 3^{ème} lundi du mois (20h⁰⁰-22h⁰⁰) ;
- **Nyon**, à la Maison du Quartier (*Redoute 12*)
=> chaque 1^{er} mardi du mois (20h¹⁵-22h⁰⁰) ;